

## BRAME DU CERF

En quête  
d'un douze cors

**Les accompagnateurs en montagne organisent des sorties pour observer le rut des cervidés. Suivez-nous à Mandelon (VS) sur les traces du cerf.**

Il est 5 h 30 du matin. Deux voitures filent sur la route forestière qui mène à Mandelon, dans le val d'Hérens (VS). Les passagers emmitoufflés et mal réveillés scrutent le bas-côté de la route. Soudain, dans le faisceau des phares, se dessine le miroir lunaire des fesses de quelques biches. Elles sont là, noyées dans la pénombre, sur le bas-côté. Dans le véhicule, chacun retient son souffle. Nous sommes là à l'initiative de la section Valais romand de l'Association suisse des accompagnateurs en montagne (ASAM) qui organise une campagne de sensibilisation au brame du cerf. En effet, un mois durant, entre septembre et octobre, le rut fait vibrer les forêts au cri guttural et languissant du plus gros mammifère que l'on puisse observer dans notre pays.

Il a plu toute la nuit. L'aube humide nous transperce jusqu'à l'os. Mais, pleines d'espoir d'avoir décelé la présence des cervidés, nos ombres silencieuses se mettent en



2

marche. Dans le bleu du jour naissant, on découvre les premières saupoudrées de neige sur un paysage composé de mélèzes et d'épicéas, de sous-bois touffus et de pâturages. C'est le milieu de prédilection du cerf élaphe (*Cervus elaphus*). La période du rut est idéale pour l'observer, car le mâle rejoint sa harde. Trop occupé à défier les autres mâles et à couvrir les femelles en chaleur, il se montre moins méfiant.

**Observer sans déranger**

Une silhouette trapue attire notre attention, lorsque nous parvenons en lisière. Manque de chance, il ne s'agit que d'une vache qui

attend la désalpe. Pas trace de cerfs. Tandis que nous nous réchauffons avec un gobelet de thé, un brame retentit en contrebas. Les aurions-nous manqués? Pascale Haegler, l'une des accompagnatrices en montagne qui guident notre petit groupe, installe sa longue-vue. Elle nous permet d'apercevoir quelques biches en ombre chinoise puis, très loin, un beau mâle.

«Depuis quelques années, ce spectacle attire touristes, photographes et amateurs de nature. Notre rôle est d'expliquer quel est le comportement adéquat pour observer sans déranger», murmure Katrin Weber, accompagnatrice elle aussi. L'enjeu des sorties organisées par l'ASAM est également d'expliquer le pourquoi des tirs de régulation de ce gibier (voir encadré ci-contre). Car la présence de chasseurs au cœur même des réserves interpelle. «Elle vise la diminution des populations de cerfs, en surnombre dans certaines régions», explique Yvon Crettenand, biologiste au Service valaisan de la pêche, de la chasse et de la faune. Pour ceux qui ne voudraient pas être témoins de l'action des nemrods, mieux vaut éviter les zones ouvertes à la chasse en consultant la carte publiée par l'Etat du Valais. Nous n'avons croisé aucun chasseur, mais le cerf est resté lui aussi hors de notre vue, préservant la part de mystère qui fait tout son attrait.

MARJORIE BORN ■

**+ D'INFOS** Prochaines sorties «Brame du cerf», organisées par la section Valais romand de l'ASAM: dimanche 20 septembre au vallon de Réchy; samedi 26 septembre à la Combe-de-l'A; samedi 3 octobre à Mandelon. De 6 h à 11 h environs. Prix: 20 fr. par personne, 50 fr. par famille. Infos et inscriptions: [brame@randonnee.ch](mailto:brame@randonnee.ch)



3

1. Partis avant l'aube, nous grimpons vers Mandelon, au cœur du val d'Hérens, dans l'espoir d'observer le rut du cerf. Il est là. Son brame résonne dans la vallée.

2. Aux premières lueurs du jour, nous scrutons les pâturages alentour aux jumelles avec l'aide des accompagnateurs en montagne qui nous guident.

3. Quelques biches à la pâture se découpent dans le ciel, avant de disparaître sur l'autre versant.

© PHOTOS OLIVIER WAIRE

## NOS CONSEILS

Faites-vous  
accompagner!

Forte de 85 membres, la section valaisanne de l'Association suisse des accompagnateurs en montagne est la plus importante de Suisse. Il faut dire que ce canton alpin est le creuset de la profession. Les premiers accompagnateurs officiels y ont été formés en 1996. A l'époque, vivre de ce métier tenait de l'utopie. Aujourd'hui, les accompagnateurs (ici Katrin Weber et Pascale Haegler) se sont professionnalisés, notamment, depuis 2011, par le biais d'un brevet fédéral. Leur offre de prestations dans les domaines du tourisme, de l'éducation et des loisirs s'est étoffée et nombreux sont les privés, les écoles et les entreprises à faire désormais appel à leurs services pour une excursion d'une journée ou une découverte plus intensive de la nature.

**+ D'INFOS** [valais@randonnee.ch](mailto:valais@randonnee.ch), [www.randonnee.ch](http://www.randonnee.ch)

## BON À SAVOIR

## Les enjeux de la chasse au cerf en Valais

Lorsqu'ils sont en surnombre, les cerfs causent des dégâts aux cultures. Ils écorcent et abroutissent les jeunes arbres au point de mettre en péril le renouvellement de la forêt. Leur présence en limite supérieure de forêt concurrence également les populations de chamois. Pour toutes ces raisons, une politique ciblée de régularisation des effectifs a été mise en place en Valais il y a dix ans. Pour ce faire, en plus de la chasse haute traditionnelle dans le terrain libre, des volets à cerfs ont été autorisés à la chasse dans les districts francs. «En fonction du comptage des effectifs au printemps et en coordination avec les forestiers, notre service élabore un plan de tir ciblé pour chaque unité régionale de gestion, précise Yvon Crettenand, biologiste au Service valaisan de la chasse, de la pêche et de la faune. Cette année, quarante-sept volets sont ouverts dans les réserves de chasse. Seuls les tirs de cerfs non coiffés (soit les femelles et les faons) y sont autorisés à raison de deux biches par chasseur, les faons sont illimités.» En 2014, les tirs de chasse et complémentaires ont atteint un record avec 2175 cerfs abattus. Ce sont 1055 cerfs qui ont été prélevés sur la rive gauche du Valais central, ce qui représente 54% de la population dénombrée avant mise bas. L'objectif est fixé à 35% en 2015, mais d'autres zones sont concernées, afin de diminuer puis de stabiliser durablement les effectifs.

**+ D'INFOS** Site du Service de la chasse et carte interactive des zones concernées: [www.vs.ch](http://www.vs.ch)